



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2021-447

PUBLIÉ LE 3 SEPTEMBRE 2021

Sommaire

Direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris / Secrétariat

75-2021-09-02-00010 - ARRETE portant subdélégation de signature par Monsieur Stéphane SCOTTO directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris (19 pages)

Page 3

Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France / SAP/DAJAD/UAJ

75-2021-09-03-00002 - DÉCISION n° DRIEAT-IDF-2021-0578 du 3 septembre 2021 portant subdélégation de signature pour les matières exercées pour le compte du préfet de Paris (7 pages)

Page 23

75-2021-09-03-00001 - DÉCISION n° DRIEAT-IDF-2021-0586 du 3 septembre 2021 portant subdélégation de signature pour les matières exercées pour le compte du préfet de police (4 pages)

Page 31

Pôle Supérieur d'Enseignement Artistique Paris Boulogne-Billancourt /

75-2021-09-02-00008 - Arrêté n°2021-445 portant délégation de signature de Claude Georgel à Serge Tranvouez pour la carte d'achat (1 page)

Page 36

75-2021-09-02-00009 - Arrêté n°2021-446 portant délégation de signature de Claude Georgel à Emmanuelle Desouches (1 page)

Page 38

Direction interrégionale des services
pénitentiaires de Paris

75-2021-09-02-00010

ARRETE portant subdélégation de
signature par Monsieur Stéphane SCOTTO
directeur interrégional des services pénitentiaires
de Paris

DIRECTION
INTERREGIONALE
DES SERVICES PENITENTIAIRES DE PARIS

DEPARTEMENT DU BUDGET ET DES FINANCES

ARRETE portant subdélégation de
signature par Monsieur Stéphane SCOTTO
directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris

Le directeur interrégional,

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 relative aux lois de finances modifiée par la loi organique n° 2009-43 du 15 avril 2009 relative à l'application des articles 34-1, 39 et 44 de la Constitution (1) ;

Vu la loi n° 2006-1666 de finances pour 2007 modifiée et notamment son article 39 relatif à la création d'un compte de commerce pour l'administration pénitentiaire ;

Vu l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n° 82-630 du 21 juillet 1982 modifié pris en application de l'article 3 du décret n° 82-389 du 10 mai 1982 et de l'article 3 du décret n° 82-390 du 10 mai 1982, relatif aux pouvoirs des préfets sur les services de l'administration pénitentiaire ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2005-1490 du 2 décembre 2005 modifié relatif à l'organisation financière et comptable des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire ;

Vu le décret n° 2006-1737 du 23 décembre 2006 portant application de l'article 39 de la loi n° 2006-1666 du 21 décembre 2006 de finances pour 2007 et relatif à l'organisation administrative et financière du compte de commerce « cantine et travail des détenus dans le cadre pénitentiaire » ;

Vu le décret du 29 décembre 2006 portant règlement de la comptabilité du ministère de la Justice pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués ;

Vu le décret n° 2008-1489 du 30 décembre 2008 modifiant le ressort territorial des directions interrégionales des services pénitentiaires ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu le décret n° 2016-795 du 14 juin 2016 portant abrogation de six décrets relatifs au contrôle des dépenses engagées, à la gestion des crédits et à la comptabilité des dépenses et des recettes ;

Vu le décret n° 2017-37 du 16 janvier 2017 modifiant le décret n° 2008-689 du 9 juillet 2008 relatif à l'organisation du ministère de la Justice ;

Vu l'arrêté de la Garde des Sceaux, ministre de la justice, du 31 décembre 2012, modifiant l'arrêté du 1^{er} juin 2010 portant règlement de comptabilité du ministère de la Justice et des Libertés pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués ;

Vu l'arrêté du Garde des Sceaux, ministre de la justice, du 24 mai 2013 portant désignation des ordonnateurs secondaires du compte de commerce « cantine et travail des détenus dans le cadre pénitentiaire » et de leurs délégués ;

Vu l'arrêté du 29 mars 2016 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics ;

Vu l'arrêté du 21 juin 2016 relatif à la mise en œuvre de l'avis conforme sur les projets de marchés publics par le responsable ministériel des achats des ministères économiques et financiers ;

Vu le décret du 22 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Marc GUILLAUME, préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris ;

Vu l'arrêté du Garde des Sceaux, ministre de la Justice, du 19 avril 2021 portant nomination de Monsieur Stéphane SCOTTO, en qualité de directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris à compter du 10 mai 2021

Vu l'arrêté du 10 novembre 2016 relatif à la mise en œuvre de l'avis conforme sur les projets de marchés publics par le responsable ministériel des achats du ministère de la Justice ;

Vu l'arrêté du 23 décembre 2019 fixant l'assignation des dépenses et des recettes des ordonnateurs secondaires des services civils de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 27 décembre 2016 fixant le ressort territorial des directions interrégionales de l'administration pénitentiaire et de la mission des services pénitentiaires de l'outre-mer ;

Décide :

Article premier : Subdélégation est donnée aux personnes suivantes, à l'effet de procéder, en qualité d'ordonnateur secondaire délégué des recettes et des dépenses, au nom du directeur interrégional et dans les limites fixées par l'arrêté préfectoral susvisé, à l'ensemble des actes relatifs au pilotage du budget opérationnel du programme 107 (affectation des crédits aux centres financiers, mouvements de crédits entre centres financiers, mouvements de fongibilité asymétrique)

- M. Renaud SEVEYRAS , Directeur Adjoint Interrégional
- Mme Fanny VILLENEUVE, Secrétaire générale, attachée d'administration
- Mme Marie-France TIGEON, cheffe du département du budget et des finances, attachée d'administration de l'Etat.

Article 2 : Subdélégation est donnée aux personnes suivantes, à l'effet de procéder, en qualité d'ordonnateur secondaire délégué des recettes et des dépenses, au nom du directeur interrégional et dans les limites fixées par l'arrêté préfectoral susvisé, à l'ensemble des actes relatifs aux dépenses de personnel (titre 2) du programme 107 :

Direction Interrégionale des services pénitentiaires de Paris :

- Mme Fanny VILLENEUVE, secrétaire générale, Attachée d'administration de l'Etat
- Mme Clémentine PERSET-SCOTTO, cheffe du département des ressources humaines, (intérim)
- Mme Isabelle MAJEWSKI, cheffe de l'unité du recrutement de la formation et des qualifications
- Mme Ghizlane RAZZAKH, adjointe au chef d'unité des traitements et des indemnités ;
- Mme Asmine ASSOUMANY, secrétaire administrative, Unité des traitements et des indemnités
- Mme Kadidiatou CAMARA, secrétaire administrative, Unité des traitements et des indemnités
- Mme Brahiti CHABHA, secrétaire administrative, Unité des traitements et des indemnités
- M Chaanbi SAI-FALLAH, secrétaire administrative, Unité des traitements et des indemnités

Les différents établissements et services :

Maison d'Arrêt de Fleury-Mérogis

- M. Franck LINARES, chef d'établissement
- Mme Isabelle BRIZARD, adjointe au chef d'établissement (jusqu'au 30 septembre 2021)
- Mme Aline FOUQUE, directrice des ressources humaines

Centre Pénitentiaire de Bois d'Arcy

- M.Olivier PIPINO, chef d'établissement
- Mme Isabelle LORENTZ ;adjointe au chef d'établissement
- M.Meril BINKOUMINA, directeur des ressources humaines

Centre de Détention de Melun

- M. Patrick HOARAU, chef d'établissement ;
- M. Antonin GAYTON, adjoint au chef d'établissement

Centre Pénitentiaire de Fresnes – UHSI - UHSA

- M. Jimmy DELLISTE, chef d'établissement

- Mme Asmaa LAARRAJI, adjointe au chef d'établissement
- M. Stéphane BUREAU, directrice des ressources humaines

Etablissement Public de Santé National de Fresnes

- M. Olivier REILLON, chef d'établissement
- Mme Nassyra HOMASSEL, responsable des service administratifs et financiers

Centre Pénitentiaire de Meaux-Chauconin

- M. Pascal SPENLE, Chef d'établissement
- Mme Morgane BOYTHIAS, Adjointe au chef d'établissement
- M. Fabrice KOZLOFF, responsable des services administratifs et financiers

Etablissement Pour Mineur de Porcheville

- Mme Nathalie JAFFRÉ, cheffe d'établissement
- M. Geoffrey COULIER, adjoint à la cheffe d'établissement

Maison d'Arrêt des Hauts de Seine (MA Nanterre)

- Mme Anne ROUVILLE-DROUCHE, cheffe d'établissement
- Mme Cécile MANTRENCHE, adjointe à la cheffe d'établissement
- Mme Marilyne BAYE, responsable des services administratifs et financiers

Centre pénitentiaire de Paris-La-Santé

- M. Bruno CLEMENT-PETREMANN, chef d'établissement
- M. François TROUFLAUT, adjoint au chef d'établissement
- Mme Carine JONROND, directrice des ressources humaines

Maison d'Arrêt du Val d'Oise (MA Osny)

- M. Nourredine BRAHIMI, Chef d'établissement
- Mme. Amy MIRAT, adjointe au chef d'établissement
- Mme Yanic EURANIE, directrice des ressources humaines

Maison d'Arrêt de Versailles

- M. Kamal ABDELLI, chef d'établissement
- Mme Christelle DELOZE, adjointe au chef d'établissement

Maison d'Arrêt de la Seine Saint Denis (MA Villepinte)

- M. Michael MERCI, chef d'établissement
- Mme Julie BOISSINOT, adjointe à la cheffe d'établissement
- Mme Chantal REBILLARD, responsable des services administratifs et financiers

Maison Centrale de Poissy

- Mme Isabelle BRIZARD , cheffe d'établissement (à compter du 1^{er} octobre 2021)
- Mme Roxane CENAT, adjointe au chef d'établissement (intérim tout le mois de septembre)

Centre Pénitentiaire Sud Francilien

- Mme Nathalie CATALDO-FAUSTIN, cheffe d'établissement
- Mme Marie DEYTS, adjointe à la cheffe d'établissement

Centre de Semi Liberté de Corbeil Essonne

- M. Vincent VIRAYE, chef d'établissement
- M. Rémi LAVERGNE, adjoint au chef d'établissement

Centre de Semi Liberté de Gagny

- M. Elphège ZAMBA, chef d'établissement
- M. Albert MENDY, adjoint au chef d'établissement

Centre de Semi Liberté de Melun

- Mme Myriam PRIN, cheffe d'établissement
- M. Christophe FESTIN, adjoint à la cheffe d'établissement
- M. Clotaire SOUNOUVOU, Chef de détention

Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation de Paris (DAP 50LA075 et DAP1009575)

- Mme Claire MERIGONDE, directrice des services pénitentiaires d'insertion et de probation (jusqu'au 03 septembre 2021)
- Mme Anne LURO, adjointe à la directrice des services pénitentiaires d'insertion et de probation
- Thomas DESTRIGNEVILLE, responsable des services administratifs et financiers

Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation de Seine et Marne

- M. Yannick LEMEUR, directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation
- Mme Cécile DURAND, adjointe au directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation
- Mme Sabrina M'HOUMADI, responsable des services administratifs et financiers

Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation des Yvelines

- Mme Marie-Emmanuelle RODE-CROUZILLAS Directrice des services pénitentiaires d'insertion et de probation
- Mme Corinne LEMARRE , adjointe à la directrice des services pénitentiaires

Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation de l'Essonne

- M. Franck SASSIER, directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation
- M. Fabien RECHOU, adjoint au directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation
- Mme Christine FRANCOIS-MATHURIN, responsable des services administratifs et financiers,

Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation des Hauts de Seine

- M Laurent LUDOWICZ, directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation
- Mme Delphine DENEUBOURG, adjointe au directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation ;
- M. Jean-Pierre DUROU, responsable des services administratifs et financiers

Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation de la Seine Saint Denis

- M. Hervé MONNET, directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation
- Mme Sadia MEDJBOUR , Adjointe directrice des services pénitentiaires d'insertion et de probation
- Mme Frédérique BOULIN, responsable des services administratifs et financiers

Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation du Val de Marne

- Mme Marie-Pierre BONAFINI, directrice des services pénitentiaires d'insertion et de probation
- Mme Sophie BUROSSE, adjointe à la directrice des services pénitentiaires d'insertion et de probation
- Mme Gina NELHOMME, responsable des services administratifs et financiers

Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation du Val d'Oise

- M. Dominique TANGUY, directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation
- Mme Stéphanie BALDASSI, adjointe au directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation
- Mme Stéphanie SOOKAHET, responsable des services administratifs et financiers (jusqu'au 01 er octobre 2021)

Les personnes citées ci-dessus ont la faculté de signer les actes administratifs relevant de la gestion des ressources humaines de la direction interrégionale sur ses crédits aux programmes et aux titres visés au présent article.

Article 3 : En cas d'absence ou d'empêchement et afin d'assurer l'intérim des chefs d'établissement du ressort de la DISP de PARIS, subdélégation de signature est donnée à :

- **Mme Sylvie PAUL**, Directrice des services pénitentiaire placée

à l'effet de signer, en qualité d'ordonnateur secondaire délégué des recettes et des dépenses, au nom du directeur interrégional et dans les limites fixées par l'arrêté préfectoral susvisé, l'ensemble des actes d'engagement de l'Etat (**signature du bon de commande**) relatifs au budget opérationnel du programme 107, titres 3, 5 et 6 et du compte de commerce (HT2) 912.

Article 4 : Est donné subdélégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire délégué des dépenses et des recettes du programme 107 « Administration pénitentiaire » hors titre 2 et responsable du budget opérationnel de programme pour les marchés de travaux, de fournitures et de services, quels que soient leurs montants et tous les actes dévolus au pouvoir adjudicateur par le code des marchés publics aux agents suivants :

- Monsieur Renaud SEVEYRAS, directeur interrégional adjoint
- Mme Fanny VILLENEUVE, Secrétaire Générale, Directrice des Services Pénitentiaires de Paris

Est donnée subdélégation de signature, dans la limite de leurs attributions, aux agents désignés ci-dessous à l'effet de signer les marchés publics de travaux, de fournitures et de services, d'un montant inférieur ou égal à 160 000 euros, et tous les actes dévolus au pouvoir adjudicateur par le code des marchés publics :

Département du Budget et des Finances (DBF)

- Mme Marie-France TIGEON, cheffe du département budget et finances
- Mme Fanny ROIG-SANCHEZ-DE-LA-TORRE, cheffe de l'unité de la gestion des moyens généraux, adjointe à la cheffe du DBF
- M. Mourad IAICHOUCHE, chef de l'unité de suivi des gestions déléguées
- Mme Séverine LENGRAI, Cheffe de l'unité des achats et des marchés publics
- Mme Christelle BOLESKEI, pour les fonctions de validation gestionnaires dans Chorus DT

Département des Affaires Immobilières (DAI)

- M. Abdelgheffar BENAOUZIA, chef du département des affaires immobilières
- Mme Hassiba HALFAOUI, adjointe au chef du département,

Subdélégation est également donnée aux agents sus nommé pour le programme 724 « Opérations immobilières déconcentrées ».

Subdélégation est également donnée aux agents ci-dessous à l'effet de saisir dans l'application comptable Chorus, toutes les opérations nécessaires à la gestion des tranches fonctionnelles du BOP central 107 Immobilier « Administration Pénitentiaire »

- M. Abdelgheffar BENAOUZIA, chef du département des affaires immobilières
- Mme Hassiba HALFAOUI, adjointe au chef de département des affaires immobilières
- Mme Sabrina BELHAOUARI, cheffe de l'unité du suivi financier des opérations

Article 5 : Subdélégation est donnée aux personnes suivantes, à l'effet de signer, en qualité d'ordonnateur secondaire délégué des recettes et des dépenses, au nom du directeur interrégional et dans les limites fixées par l'arrêté préfectoral susvisé, l'ensemble des actes d'engagement de l'Etat (signature du bon de commande), de vérification du service fait relatifs au budget opérationnel du programme 107, titres 3, 5 et 6 et tous les autres actes de gestion relatifs aux frais de déplacements.

Service National des Transfèrments

- Mme Rohra GHOLEM, responsable du service national des transfèrments
- Mme Monia BEN-MUSTAPHA, service national des transfèrments

ARPEJ

- Mme Emilie ROLLOT, cheffe ARPEJ
- M. José BROWN, adjoint à la cheffe ARPEJ

Département du Budget et des Finances

- Mme Marie-France TIGEON cheffe du département du budget et des finances
- Mme Fanny ROIG-SANCHEZ de la TORRE, cheffe de l'unité gestion moyen généraux
- M. Mourad IAICHOUCHE, chef de l'unité de suivi des gestions déléguées
- Mme Séverine LENGRAI, Cheffe de l'unité des achats et des marchés publics
- Mme Christelle BOLESKEI, référente service facturier
- M. Pascal LAVORINI, référent service facturier

Maison d'Arrêt de Fleury-Mérogis

- M. Franck LINARES , chef d'établissement
- Mme Isabelle BRIZARD, adjointe au chef d'établissement (jusqu'au 30/09/2021)
- Mme Audrey ROBBE DA-SILVA, cheffe du département administration et finances

Centre Pénitentiaire de Bois d'Arcy

- M. Olivier PIPINO, chef d'établissement
- Mme Isabelle LORENTZ, directrice adjointe au Chef d'établissement
- Mme Marion BAK, responsable des services administratifs et financiers

Centre de Détention de Melun

- M. Patrick HOARAU, chef d'établissement ;
- M.. Antonin GAYTON, adjoint au chef d'établissement
- Mme Christine COLLINET, responsable des services administratifs et financiers

Centre Pénitentiaire de Fresnes – UHSI - UHSA

- M. Jimmy DELLISTE, chef d'établissement
- Mme Asmaa LAARRAJI , adjointe au chef d'établissement
- Mme Annick PICOLLET, responsable des services administratifs et financiers
- M. Claude BOUTIN, directeur des services techniques

Etablissement Public de Santé National de Fresnes

- M. Olivier REILLON, chef d'établissement
- M. Arnaud BONVOISIN, chef de détention
- Mme Nassyra HOMASSEL, responsable des services administratifs et financiers

Centre Pénitentiaire de Meaux-Chauconin

- M. Pascal SPENLE, Chef d'établissement
- Mme Morgane BOYTHIAS, Adjointe au chef d'établissement
- M. Fabrice KOZLOFF, responsable des services administratifs et financiers

Etablissement Pour Mineur de Porcheville

- Mme Nathalie JAFFRÉ, cheffe d'établissement
- M. Geoffrey COULIER, directeur adjoint
- Mme. Achouak HANNANI, responsable des services administratifs et financiers

Maison d'Arrêt des Hauts de Seine (MA Nanterre)

- Mme Anne ROUVILLE-DROUCHE, cheffe d'établissement
- Mme Cécile MANTRENCHAR, adjointe au chef d'établissement
- Mme Marilyne BAYE, responsable des services administratifs et financiers

Centre pénitentiaire de Paris-La-Santé

- M. Bruno CLEMENT-PETREMANN, chef d'établissement
- M. François TROUFLAUT, adjoint au chef d'établissement
- M Patrick COMTAT, responsable des services administratifs et financiers

Maison d'Arrêt du Val d'Oise (MA Osny)

- Mme Nourredine BRAHIMI, Chef d'établissement
- Mme. Amy MIRAT, adjointe au chef d'établissement
- Mme Véronique BOITEUX, responsable des services administratifs et financiers

Maison d'Arrêt de Versailles

- M. Kamal ABDELLI, chef d'établissement
- Mme Christelle DELOZE, adjointe au chef d'établissement

Maison d'Arrêt de la Seine Saint Denis (MA Villepinte)

- M. Michael MERCI, chef d'établissement
- Mme Julie BOISSINOT, adjointe au chef d'établissement
- Mme Chantal REBILLARD, responsable des services administratifs et financiers

Maison Centrale de Poissy

- Mme Isabelle BRIZARD, cheffe d'établissement (à compter du 01 octobre 2021)

- Mme Roxane CENAT, adjointe au chef d'établissement (intérim tout le mois de septembre 2021)
- M. Yves LAURENDOT, responsable des services administratifs et financiers

Centre Pénitentiaire Sud Francilien

- Mme Nathalie CATALDO-FAUSTIN, cheffe d'établissement
- Mme Marie DEYTS, adjointe au chef d'établissement
- Mme Sophie COUDERT, responsable des services administratifs et financiers

Centre de Semi-Liberté de Corbeil Essonne

- M. Vincent VIRAYE, chef d'établissement
- M. Rémi LAVERGNE, adjoint au chef d'établissement

Centre de Semi-Liberté de Gagny

- M. Elphège ZAMBA, chef d'établissement
- M. Albert MENDY, adjoint au chef d'établissement

Centre de Semi-Liberté de Melun

- Mme Myriam PRIN, cheffe d'établissement
- M. Christophe FESTIN, adjoint au chef d'établissement (par intérim)
- M. Clotaire SOUNOUVOU, Chef de détention

Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation de Paris (DAP 50LA075 et DAP1009575)

- Mme Claire MERIGONDE, directrice des services pénitentiaires d'insertion et de probation (jusqu'au 03 septembre 2021)
- Mme Anne LURO, adjointe à la directrice des services pénitentiaires d'insertion et de probation
- M. Thomas DESTRIGNEVILLE, responsable des services administratifs et financiers

Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation de Seine et Marne

- M. Yannick LEMEUR, directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation
- Mme Cécile DURAND, adjointe au directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation
- Mme Sabrina M'HOUMADI, responsable des services administratifs et financiers

Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation des Yvelines

- Mme Marie-Emmanuelle RODE-CROUZILLAS, directrice des services pénitentiaires
- Mme Corinne LEMARRE, adjointe à la directrice des services pénitentiaires

Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation de l'Essonne

- M. Franck SASSIER, directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation
- M. Fabien RECHOU, adjoint au directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation
- Mme Christine FRANCOIS-MATHURIN, responsable des services administratifs et financiers

Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation des Hauts de Seine

- M. Laurent LUDOWICZ, directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation
- Mme Delphine DENEUBOURG, adjointe au directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation ;
- M. Jean-Pierre DUROU, responsable des services administratifs et financiers

Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation de la Seine Saint Denis

- M. Hervé MONNET ,directrice des services pénitentiaires d'insertion et de probation
- Mme Sadia MEDJBOUR , Adjointe directrice des services pénitentiaires d'insertion et de probation
- Mme Frédérique BOULIN, responsable des services administratifs et financiers

Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation du Val de Marne

- Mme Marie-Pierre BONAFINI, directrice des services pénitentiaires d'insertion et de probation
- Mme Sophie BUROSSE, adjointe à la directrice des services pénitentiaires d'insertion et de probation
- Mme Gina NELHOMME, responsable des services administratifs et financiers

Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation du Val d'Oise

- M. Dominique TANGUY, directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation
- Mme Stéphanie BALDASSI, adjointe au directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation
- Mme Stéphanie SOOKAHET, responsable des services administratifs et financiers (jusqu'au 01 er octobre 2021)

Les personnes citées ci-dessus ont la faculté de signer des bons de commande, établir des demandes d'achat engageant financièrement la direction interrégionale sur ses crédits aux programmes et aux titres visés au présent article.

Article 6 : Subdélégation est donnée aux utilisateurs désignés ci-dessous pour engager dans Chorus Formulaires, les dépenses du programme 107, par des demandes d'achat ou subvention (enregistrement de la consommation d'une autorisation d'engagement et validation) et d'en constater le service fait.

Direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris

Service National des Transfèremnts

- Mme Rohra GHOLEM, responsable du service national des transfèrements
- Mme Monia BEN-MUSTAPHA, service national des transfèrements

Département du Budget et des Finances (pour l'ensemble des centres de coût)

- Mme Fanny ROIG-SANCHEZ de la TORRE, responsable de l'unité de la gestion des moyens généraux
- Mme Leslie MESENBURG, agent de l'unité de la gestion des moyens généraux
- Mme Joëlle GALOIS, agent de l'unité de la gestion des moyens généraux
- Mme Lisette DA-SILVA, agent de l'unité de la gestion des moyens généraux
- Mme Horia ZAVADIL, agent de l'unité de la gestion des moyens généraux
- Mme Sabrina BRUZZI, agent de l'unité des achats et des marchés publics
- Mme Christelle BOLESKEI, référent service facturier
- M. Pascal LAVORINI, référent service facturier

Maison d'Arrêt de Fleury-Mérogis

- Mme Audrey ROBBE DA SILVA, responsable des services administratifs et financiers
- Mme Sylvie LANCIA, agent de l'unité de gestion des moyens généraux ;
- Mme Anne LE-FOURNIS, agent de l'unité de gestion des moyens généraux ;
- Mme Fauwzia AKBAR, agent de l'unité de gestion des moyens généraux
- Mme Paula SOARES, agent de l'unité de gestion des moyens généraux ;

Centre Pénitentiaire de Bois d'Arcy

- Mme Marion BAK, responsable des services administratifs et financiers
- M. Christophe GAUTHIER, économat
- Mme Muriel DUME, économat
- M. Guillaume LEOFOLD, économat
- Mme Vanessa LEGER, économat
- Mme Virginie COEURVOLAN, économat

Centre de Détention de Melun

- M. Thierry VERGEL-MORELLO, économiste
- M. Maxime BOKO, économat
- M. Eric MASDIEU, économat

Centre Pénitentiaire de Fresnes – UHSI - UHSA

- Mme Annick PICOLLET, responsable des services administratifs et financiers
- Mme Karine MAZOUZI, économat
- Mme Danièle BUISSON, économat
- Mme Micaela HARO, économat
- Mme Vanessa THOMAS, économat
- Mme Milena FRANCOIS, économat

Centre Pénitentiaire de Meaux-Chauconin

- Mme Séréna CANVOT, responsable des services administratifs et financiers
- Mme Myriam SEMLYENI, adjointe Administrative

Etablissement Pour Mineur de Porcheville

- Mme Achouack HANHANI, économat
- Mme Marie-Line CAILLAUD, économat
- Mme May GUILLAUMET, économat

Centre pénitentiaire des Hauts de Seine (MA Nanterre)

- Mme Sindy LARISSE, économat
- Mme Yasmina SALI, économat
- Mme Kane KADIDJATOU, économat

Centre pénitentiaire Paris-La-Santé

- M. Patrick COMTAT, responsable des services administratifs et financiers
- M. François PECIC, économiste

Maison d'Arrêt du Val d'Oise (MA Osny)

- Mme Hélène THOURET, économat
- Mme Alexandre RIPOLL, économat

Maison d'Arrêt de Versailles

- Mme Aurélie LALAUS, économat

Maison d'Arrêt de la Seine Saint Denis (MA Villepinte)

- Mme Mélanie JUPILLE, économat
- Mme Nicole BERTIN, économat
- Mme Peggy PROMENEUR, économat

Maison Centrale de Poissy

- M. Yves LAURENDOT, responsable des services administratifs et financiers
- Mme Annick NAPIERALA, économat
- Mme Rihab FOUZRI, économat

Centre Pénitentiaire Sud Francilien

- M. Patrick HAMLET, économat ;
- Mme Sophie GOB, économat ;
- Mme Nathalie-Chantal BRETON, économat

Centre de Semi-Liberté de Corbeil Essonne

- Mme Annie COMTE, économat ;
- M. Jean-Pierre THIMOTTE, économat ;

Centre de Semi-Liberté de Gagny

- Mme Line GIGAN, économat ;

Centre de Semi-Liberté de Melun

- M. Thierry CANNIERE, économat ;
- Mme Fabienne BREHAUT, économat

Etablissement Public de Santé National de Fresnes

- Mme Nassyra HOMASSEL, responsable de l'unité pénitentiaire d'administration générale ;
- Mme Chrystelle TAVARES, adjointe administrative

Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation de Paris

- M. Thomas DESTRIGNEVILLE, responsable des services financiers
- Mme Nathalie BRETON, gestionnaire du site Charles Fourier

Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation de Seine et Marne

- M. Gérard CONEJOS, économat
- Mme Stéphanie DELASSUS, économat

Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation des Yvelines

- M. Cyril GIRAULT, économat

Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation de l'Essonne

- Mme Christine FRANCOIS-MATHURIN, responsable des services administratifs et financiers
- Mme Corinne LE NAVIOSE, économat ;
- M. Bryan DIELUNDAMA, économat

Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation des Hauts de Seine

- M. Jean-Pierre DUROU, responsable des services administratifs et financiers
- M. Xavier ETOUNDI, économat

Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation de la Seine Saint Denis

- Mme BOULIN Frédérique, responsable des services administratifs et financiers
- Mme CYRILLE Florence ,économat
- Mme Julia EGUIENTA, économat

Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation du Val de Marne

- Mme Gina NELHOMME , responsable des services administratifs et financiers
- Mme Soraya HAMILA, économiste

Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation du Val d'Oise

- Mme Stéphanie SOOKAHET Stéphanie, responsable des services administratifs et financiers (jusqu'au 01^{er} octobre 2021)
- Mme Ruth PERSAUD, économiste

Article 7 : Subdélégation de signature est donnée à Mme Sonia PENNONT ,attaché d'administration de l'ETAT, référent technique du contrôle interne financier, à l'effet de signer les documents relatifs au recensement des charges à payer et des produits à rattacher dans le cadre du compte de commerce 912 «cantine et travail des détenus dans le cadre pénitentiaire ».

Article 8 : A titre dérogatoire pour des raisons exceptionnelles ou d'urgence concernant l'approvisionnement de produits de cantine pour le compte de commerce, subdélégation est donnée aux personnes suivantes, à l'effet de signer, en qualité d'ordonnateur secondaire délégué des recettes et des dépenses, au nom du directeur interrégional et dans les limites fixées par l'arrêté préfectoral susvisé, l'ensemble des actes d'engagement de l'Etat (signature du bon de commande) et de vérification du service fait relatifs à l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses de l'Etat imputées sur le compte de commerce 912 "cantine des détenus et travail dans le cadre pénitentiaire" et rattachées au centre financier 912-S01 et 912- S02

- M.Renaud SEVEYRAS, Directeur adjoint interrégional
- Mme Fanny VILLENEUVE, secrétaire générale
- Mme Marie-France TIGEON, Cheffe du Département du Budget et des Finances
- Mme Fanny ROIG-SANCHEZ de la TORRE, cheffe de l'unité gestion moyen généraux

Maison d'Arrêt de Fleury-Mérogis

- M. Franck LINARES , chef d'établissement
- Mme Isabelle BRIZARD, adjointe à la cheffe d'établissement
- Mme Audrey ROBBE DA-SILVA, responsable du département administration finances

Centre pénitentiaire de Bois d'Arcy

- M. Olivier PIPINO, chef d'établissement
- Mme Isabelle LORENTZ, adjointe au chef d'établissement
- Mme Marion BAK, responsable des services administratifs et financiers

Centre de Détention de Melun

- M. Patrick HOARAU, chef d'établissement
- M. Antonin GAYTON, adjointe au chef d'établissement
- Mme Christine COLLINET, responsable des services administratifs et financiers

Centre Pénitentiaire de Fresnes

- M. Jimmy DELLISTE, chef d'établissement
- Mme Asmaa LAARRAJI ,adjointe au chef d'établissement (à compter de mars 2021)
- Mme Annick PICOLLET, responsable des services administratifs et financiers

Centre Pénitentiaire de Meaux-Chauconin

- M. Pascal SPENLE, chef d'établissement
- Mme Morgane BOYTHIAS, adjointe au chef d'établissement
- M. Fabrice KOZLOFF, responsable des services administratifs et financiers

Centre Pénitentiaire des Hauts de Seine (MA Nanterre)

- Mme Anne ROUVILLE-DROUCHE, cheffe d'établissement
- Mme Cécile MARTRENCHAR, adjointe chef d'établissement
- Mme Marilyne BAYE, responsable des services administratifs et financiers

Centre pénitentiaire de Paris-la-Santé

- M. Bruno CLEMENT-PETREMAN, chef d'établissement
- M. François TROUFLAUT, adjoint au chef d'établissement
- M. Patrick COMTAT, responsable des services administratifs et financiers

Maison d'Arrêt du Val d'Oise (MA Osny)

- Mme Nourredine BRAHIMI, chef d'établissement ;
- Mme Amy MIRAT, adjointe au chef d'établissement ;
- Mme Véronique BOITEUX, responsable des services administratifs et financiers

Maison d'Arrêt de Versailles

- M. Kamal ABDELLI, chef d'établissement
- Mme Christelle DELOZE, adjointe au chef d'établissement

Maison d'Arrêt de la Seine Saint Denis (MA Villepinte)

- M. Michael MERCI, chef d'établissement
- Mme Julie BOISSINOT, adjointe au chef d'établissement
- Mme Chantal REBILLARD, responsable des services administratifs et financiers

Maison Centrale de Poissy

- Mme Isabelle BRIZARD, cheffe d'établissement (à compter du 01 octobre 2021)
- Mme Roxane CENAT, adjointe à la cheffe d'établissement (Intérim tout le mois de septembre 2021)
- M. Yves LAURENDOT, responsable des services administratifs et financiers

Centre pénitentiaire sud francilien

- Mme Nathalie CATALDO-FAUSTIN, cheffe d'établissement
- Mme Marie DEYTS, adjointe au chef d'établissement
- Mme Sophie COUDERT, responsable des services administratifs et financiers

Les personnes citées ci-dessus ont la faculté de signer des bons de commande, établir des demandes d'achat engageant financièrement la direction interrégionale sur ses crédits aux programmes et aux titres visés au présent article (signature du bon de commande et des autorisations de dépense du travail pénitentiaire).

Article 9 : Subdélégation est donnée aux utilisateurs désignés ci-dessous pour engager dans Chorus Formulaires, les dépenses de l'Etat imputées sur le compte de commerce 912 « cantine des détenus et travail dans le cadre pénitentiaire », par des demandes d'achat (enregistrement de la consommation d'une autorisation d'engagement et validation) et d'en constater le service fait.

Maison d'Arrêt de Fleury-Mérogis

- Mme Audrey ROBBE DA-SILVA, responsable
- Mme Loubhna ,NAJIM responsable des cantines
- Mme Linda ADDA REZZIG, gestionnaire des cantines
- M. Yannick KABILE, gestionnaire des cantines

Centre Pénitentiaire de Bois d'Arcy

- Mme Marion BAK, responsable des services administratifs et financiers
- M. Christophe GAUTHIER, économat
- Mme Muriel DUME, économat
- M. Guillaume LEOFOLD, économat
- Mme Vanessa LEGER, économat
- Mme Virginie COEURVOLAN, économat

Centre de Détention de Melun

- M. Thierry VERGEL-MORELLO, économiste
- M. Maxime BOKO, économat
- M. Eric MASDIEU, économat

Centre Pénitentiaire de Fresnes

- Mme Annick PICOLLET, responsable des services administratifs et financiers
- Mme Karine MAZOUZI, économiste
- Mme Danièle BUISSON, économat
- Mme Micaela HARO, économat
- Mme Vanessa THOMAS, économat
- Mme Milena FRANCOIS, économat

Maison d'Arrêt de Versailles

- Mme Aurélie LALAUS, économat

Maison Centrale de Poissy

- Mme Annick NAPIERALA, économat
- Mme Rihab FOUZRI, économat

Centre Pénitentiaire de Meaux-Chauconin

- Mme Séréna CANVOT, responsable des services administratifs et financiers
- Mme Myriam SEMLYENI, économat

Maison d'Arrêt des Hauts de Seine (MA Nanterre)

- Mme Sindy LARISSE, économat
- Mme Yasmina SALI, économat

Centre pénitentiaire de Paris-la-Santé

- M. Patrick COMTAT, responsable des services administratifs et financiers
- M. François-Xavier PECIC, économat

Maison d'Arrêt du Val d'Oise (MA Osny)

- Mme Hélène THOURET, économat
- Mme Alexandra RIPOLL, économat

Maison d'Arrêt de la Seine Saint Denis (MA Villepinte)

- Mme Mélanie JUPILLE, économat
- Mme Nicole BERTIN, économat
- Mme Peggy PROMENEUR

Centre pénitentiaire Sud Francilien

- M. Patrick HAMLET, économat ;
- Mme Sophie GOB, économat ;
- Mme Nathalie-Chantal BRETON, économat

Article 10 : Une copie de cet arrêté sera adressée au receveur général des finances, au directeur départemental des finances publiques de l'Essonne et aux fonctionnaires intéressés.

Article 11 : L'arrêté IDF-75-2021-05-04-00001 du 04 mai 2021 est abrogé et remplacé par le présent arrêté.

Article 12 : le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île de France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 02 septembre 2021

Le directeur interrégional Des services pénitentiaires de Paris,
Stéphane SCOTTO

Direction régionale et interdépartementale de
l'environnement, de l'aménagement et des
transports d'Île-de-France

75-2021-09-03-00002

DÉCISION n° DRIEAT-IDF-2021-0578 du 3
septembre 2021 portant subdélégation de
signature pour les matières exercées pour le
compte du préfet de Paris



**PRÉFET
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale
de l'environnement, de l'aménagement
et des transports d'Île-de-France**

DÉCISION n° DRIEAT-IDF-2021-0578

portant subdélégation de signature pour les matières exercées pour le compte du préfet de Paris

La directrice régionale et interdépartementale
de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France

Vu le code de la commande publique ;
Vu le code du domaine de l'État ;
Vu le code de l'énergie ;
Vu le code de l'environnement ;
Vu le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique ;
Vu le code général de la propriété des personnes publiques ;
Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu le code de justice administrative ;
Vu le code de la route ;
Vu le code rural ;
Vu le code des transports ;
Vu le code de l'urbanisme ;
Vu le code de la voirie routière ;
Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
Vu la loi n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République ;
Vu le décret n°97-1204 du 19 décembre 1997 modifié pris pour l'application au ministre chargé de l'environnement du premier alinéa de l'article 2 du décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles ;
Vu le décret n°97-1206 du 19 décembre 1997 modifié pris pour l'application à l'ensemble des ministres du 1° de l'article 2 du décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles ;
Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements, notamment ses articles 43 et 44 ;
Vu le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 modifié relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans la région et les départements d'Île-de-France ;
Vu le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 modifié portant charte de la déconcentration ;
Vu l'arrêté interministériel du 12 mars 2021 portant nomination de la directrice régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports ;
Vu l'arrêté préfectoral n° IDF-2021-03-29-00020 du 29 mars 2021 portant organisation de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France ;

1/7

Vu l'arrêté préfectoral n° IDF-2021-03-31-00013 du 31 mars 2021 portant délégation de signature à Mme Emmanuelle GAY, directrice régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France, en matière administrative ;

Vu l'arrêté préfectoral n° I IDF-2021-03-31-00014 du 31 mars 2021 portant délégation de signature à Mme Emmanuelle GAY, directrice régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France, en matière d'ordonnancement secondaire et de commande publique ;

Vu la décision n° DRIEAT-IDF-2021-0005 du 1^{er} avril 2021 portant organisation des services de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France ;

Vu l'arrêté n° 75-2021-06-08-00012 du 8 juin 2021 du préfet la région d'Île-de-France, préfet de Paris portant délégation de signature à Madame Emmanuelle GAY, directrice régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France, notamment son article 9 ;

Sur proposition de la secrétaire générale,

DÉCIDE

Article 1^{er}

Subdélégation est donnée à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France, tous actes, arrêtés et décisions relevant des articles 3, 4, 5 et 7 de l'arrêté n° 75-2021-06-08-00012 du 8 juin 2021 susvisé, dans la limite de leurs attributions respectives, et sous réserve des exceptions prévues aux articles 8 et 10 de l'arrêté précité, à :

- Mme Sophie MARMOUGET, administratrice civile générale, directrice régionale et interdépartementale adjointe, chargée des ressources humaines et de la gestion des moyens ;
- Mme Claire GRISEZ, ingénieure générale des ponts, des eaux et des forêts, directrice régionale et interdépartementale adjointe en charge de l'eau et du développement durable ;
- M. Jean-Marc PICARD, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, directeur régional et interdépartemental adjoint en charge de l'énergie des risques et de la nature ;
- M. Hervé SCHMITT, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, directeur régional et interdépartemental adjoint, chargé de l'aménagement durable et des transports ;
- M. Raphaël HACQUIN, administrateur général, directeur régional et interdépartemental adjoint de l'environnement, de l'aménagement et des transports, directeur de l'unité départementale de Paris ;
- M. Guillaume MANGIN, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, directeur régional et interdépartemental adjoint, directeur de l'unité départementale des Hauts-de-Seine ;
- M. Pascal HERITIER, ingénieur de l'industrie et des mines hors classe, adjoint de la directrice régionale et interdépartementale ;
- M. Sofiène BOUIFFROR, administrateur civil, directeur-adjoint de l'unité départementale des Hauts-de-Seine ;
- Mme Nadia HERBELOT, ingénieure divisionnaire de l'industrie et des mines, directrice adjointe de l'unité départementale des Hauts-de-Seine.

Article 2

Subdélégation est donnée à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France, tous actes, arrêtés et décisions relevant de l'article 6 de l'arrêté n° 75-2021-06-08-00012 du 8 juin 2021

susvisé, dans la limite de leurs attributions respectives, et sous réserve des exceptions prévues aux articles 8 et 10 de l'arrêté précité, à :

- Mme Claire GRISEZ, ingénieure générale des ponts, des eaux et des forêts, directrice régionale et interdépartementale adjointe en charge de l'eau et du développement durable ;
- M. Jean-Marc PICARD, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, directeur régional et interdépartemental adjoint en charge de l'énergie des risques et de la nature ;
- M. Pascal HERITIER, ingénieur de l'industrie et des mines hors classe, adjoint de la directrice régionale et interdépartementale, chargé du pilotage des services ;
- M. Raphaël HACQUIN, administrateur général, directeur régional et interdépartemental adjoint de l'environnement, de l'aménagement et des transports, directeur de l'unité départementale de Paris ;
- M. Guillaume MANGIN, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, directeur régional et interdépartemental adjoint, directeur de l'unité départementale des Hauts-de-Seine ;
- M. Sofiène BOUIFFROR, administrateur civil, directeur-adjoint de l'unité départementale des Hauts-de-Seine ;
- Mme Nadia HERBELOT, ingénieure divisionnaire de l'industrie et des mines, directrice adjointe de l'unité départementale des Hauts-de-Seine.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Raphaël HACQUIN, administrateur général, directeur régional et interdépartemental adjoint de l'environnement, de l'aménagement et des transports, directeur de l'unité départementale de Paris, la subdélégation de signature accordée aux articles 3, 4 et 7 de l'arrêté n° 75-2021-06-08-00012 du 8 juin 2021 susvisé est exercée, dans la limite de leurs attributions, et sous réserve des exceptions prévues aux articles 8 et 10 de l'arrêté précité, par :

- Mme Emilie CAM, Architecte Urbaniste de l'Etat, Cheffe du Service aménagement durable et connaissance des territoires de l'unité départementale de Paris ;
- Mme Laurence CACHEUX, attachée d'administration hors classe de l'Etat, Cheffe du service patrimoine, paysage et droit des sols de l'unité départementale de Paris ;
- M. Eric CHEMOUNY, Ingénieur des Travaux Publics de l'Etat, Chef du pôle droit des sols de l'unité départementale de Paris ;
- Mme Natacha CARRIER-SCHRUMPF, attachée principale d'administration de l'Etat, Cheffe du Service utilité publique et équilibres territoriaux de l'unité départementale de Paris ;
- Mme Chantal GERVAIS, attachée principale d'administration de l'Etat, Cheffe de la mission d'appui locale de l'unité départementale de Paris.

Article 4

Subdélégation est donnée à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France, tous actes, arrêtés et décisions relatifs aux canalisations et relevant du I de l'article 5 de l'arrêté n° 75-2021-06-08-00012 du 8 juin 2021 susvisé, et sous réserve des exceptions prévues aux articles 8 et 10 de l'arrêté précité, à :

- M. Félix BOILEVE, ingénieur des mines, chef du service prévention des risques, et son adjoint M. Olivier LEVILLAIN, ingénieur des mines, chef du département risques chroniques ;
- Mme Anne PILLON, ingénieure divisionnaire de l'industrie et des mines, cheffe du département risques accidentels du service prévention des risques, et son adjoint M. Vincent PIERRON, ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines, adjoint à la cheffe du département risques accidentels.
- Mme Claire ROSEVEGUE, ingénieure divisionnaire de l'industrie et des mines, chef du service risques et installations classées de l'unité départementale des Hauts-de-Seine et M. Arnold DIAWARA OUMAR, ingénieur des travaux publics de l'Etat, responsable du pôle

équipements sous pression - réforme anti-endommagement Centre de l'unité départementale des Hauts-de-Seine.

Article 5

Subdélégation est donnée à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France, tous actes, arrêtés et décisions relatifs à l'énergie et relevant du II de l'article 5 de l'arrêté n° 75-2021-06-08-00012 du 8 juin 2021 susvisé, et sous réserve des exceptions prévues aux articles 8 et 10 de l'arrêté précité, à :

- M. Thomas BOUYER, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, chef du service énergie et bâtiment ;
- M. Baptiste LORENZI, ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines, chef-adjoint du service énergie et bâtiment ;
- M. Vincent PAVARD, architecte urbaniste de l'État, chef-adjoint du service énergie et bâtiment ;
- Mme Manon HAMELIN-KOVARSKI, ingénieure des ponts, des eaux et des forêts, cheffe du département climat-air-énergie ;
- Mme Anne PILLON, ingénieure divisionnaire de l'industrie et des mines, cheffe du département risques accidentels du service prévention des risques, et son adjoint M. Vincent PIERRON, ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines, adjoint à la cheffe du département risques accidentels.

Article 6

Subdélégation est donnée à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France, tous actes, arrêtés et décisions relatifs aux déchets et relevant du III de l'article 5 de l'arrêté n° 75-2021-06-08-00012 du 8 juin 2021 susvisé, et sous réserve des exceptions prévues aux articles 8 et 10 de l'arrêté précité, à :

- Mme Claire ROSEVEGUE, ingénieure divisionnaire de l'industrie et des mines, cheffe du service risques et installations classées de l'unité départementale des Hauts-de-Seine ;
- M. Félix BOILEVE, ingénieur des mines, chef du service prévention des risques, et son adjoint M. Olivier LEVILLAIN, ingénieur des mines, chef du département risques chroniques ;
- Mme Irène ALFONSI, ingénieure des ponts, des eaux et des forêts, adjointe au chef du département risques chroniques
- Mme Marion RAFALOVITCH, ingénieure divisionnaire de l'industrie et des mines, cheffe du département risques naturels
- Mme Anne PILLON, ingénieure divisionnaire de l'industrie et des mines, cheffe du département risques accidentels.

Article 7

Subdélégation est donnée à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France, tous actes, arrêtés et décisions relatifs à la police de l'eau, des milieux aquatiques et de la pêche et relevant du IV de l'article 5 de l'arrêté n° 75-2021-06-08-00012 du 8 juin 2021 susvisé, et sous réserve des exceptions prévues aux articles 8 et 10 de l'arrêté précité, à :

- Mme Isabelle KAMIL, ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts, chef du service politiques et police de l'eau, et ses adjoints M. Laurent TELLECHEA, ingénieur des travaux publics de l'État hors classe et Mme Marine RENAUDIN, ingénieure des ponts, des eaux et des forêts, responsable du département instruction loi sur l'eau ;
- Mme Véronique NICOLAS, ingénieure divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement, adjointe à la responsable du département instruction loi sur l'eau du service politiques et police de l'eau ;

- Mme Chloé CANUEL, ingénieure des travaux publics de l'État, cheffe de l'unité Marne Seine Amont au département instruction loi sur l'eau du service politiques et police de l'eau ;
- Mme Michelle BROSSEAU, attachée principale d'administration de l'État, responsable du département assainissement du service politiques et police de l'eau, et son adjointe Mme Florence CHEREAU, ingénieure divisionnaire de l'industrie et des mines ;
- Mme Élise DELGOULET, ingénieure des ponts, des eaux et des forêts, responsable du département ressource et milieux aquatiques du service politiques et police de l'eau, et son adjointe Mme Joanna BRUNELLE, ingénieure divisionnaire des travaux publics de l'État.

Article 8

Subdélégation est donnée à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France, tous actes, arrêtés et décisions relatifs à la protection des espèces de faune et de flore sauvages menacées et du patrimoine naturel et relevant du V de l'article 5 de l'arrêté n° 75-2021-06-08-00012 du 8 juin 2021 susvisé, et sous réserve des exceptions prévues aux articles 8 et 10 de l'arrêté précité, à :

- Mme Lucile RAMBAUD, ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts, cheffe du service nature et paysage, et son adjoint M. Robert SCHOEN, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts ;
- M. Bastien MOREIRA-PELLET, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts, chef du département faune et flore sauvages du service nature et paysage, et son adjointe, Mme Claire MAYET, secrétaire administrative de classe exceptionnelle ;
- M. Stéphane LUCET, ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement, chef du département espaces naturels du service nature et paysage, et son adjoint M. Antoine LOMBARD, ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement ;
- M. Dilipp SANDOU, secrétaire d'administration et de contrôle du développement durable de classe exceptionnelle, coordonnateur-référent CITES du département faune et flore sauvages du service nature et paysage, et son adjoint M. Fabrice ROUSSEAU, secrétaire d'administration et de contrôle du développement durable de classe supérieure.

Article 9

Subdélégation est donnée à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France, tous actes, arrêtés et décisions relatifs à la publicité et aux enseignes et relevant du VI de l'article 5 de l'arrêté n° 75-2021-06-08-00012 du 8 juin 2021 susvisé, et sous réserve des exceptions prévues aux articles 8 et 10 de l'arrêté précité, à :

- Mme Muriel BENS Aid, attachée d'administration de l'État hors classe, cheffe du service aménagement durable, et son adjointe, Mme Ghislaine BORDES, ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts ;
- Mme Emma DOUSSET, ingénieure des ponts, des eaux et des forêts, cheffe du département planification et territoires, et son adjointe, Mme Sarah L IMMACHER, ingénieure des ponts, des eaux et des forêts ;
- Mme Christelle MAUGER-CHHOR, ingénieure divisionnaire des travaux publics de l'État, cheffe de l'unité réglementation de l'urbanisme et de la publicité extérieure.

Article 10

Subdélégation est donnée à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France, tous actes, arrêtés et décisions relatifs aux risques naturels et relevant du VII de l'article 5 de l'arrêté n° 75-2021-06-08-00012 du 8 juin 2021 susvisé, et sous réserve des exceptions prévues aux articles 8 et 10 de l'arrêté précité, à :

- M. Félix BOILEVE, ingénieur des mines, chef du service prévention des risques, et son adjoint M. Olivier LEVILLAIN, ingénieur des mines, chef du département risques chroniques ;
- Mme Marion RAFALOVITCH, ingénieure divisionnaire de l'industrie et des mines, cheffe du département risques naturels du service prévention des risques, et ses adjointes Mme Claire SAURON, ingénieure divisionnaire des travaux publics de l'État, et Mme Laurence BALMES, ingénieure divisionnaire de l'industrie et des mines.

Article 11

Subdélégation est donnée à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France, tous actes, arrêtés et décisions relatifs à la géothermie et relevant du VIII de l'article 5 de l'arrêté n° 75-2021-06-08-00012 du 8 juin 2021 susvisé, et sous réserve des exceptions prévues aux articles 8 et 10 de l'arrêté précité, à :

- M. Thomas BOUYER, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, chef du service énergie et bâtiment ;
- M. Baptiste LORENZI, ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines, chef-adjoint du service énergie et bâtiment ;
- M. Vincent PAVARD, architecte urbaniste de l'État, chef-adjoint du service énergie et bâtiment ;
- Mme Manon HAMELIN-KOVARSKI, ingénieure des ponts, des eaux et des forêts, cheffe du département climat-air-énergie.

Article 12

Subdélégation est donnée à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France, tous actes, arrêtés et décisions relatifs aux autorisations environnementales et relevant du IX de l'article 5 de l'arrêté n° 75-2021-06-08-00012 du 8 juin 2021 susvisé, et sous réserve des exceptions prévues aux articles 8 et 10 de l'arrêté précité, à :

- Mme Isabelle KAMIL, ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts, chef du service politiques et police de l'eau, et ses adjoints M. Laurent TELLECHEA, ingénieur des travaux publics de l'État hors classe et Mme Marine RENAUDIN, ingénieure des ponts, des eaux et des forêts, responsable du département instruction loi sur l'eau.

Article 13

Subdélégation est donnée à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France, tous actes, arrêtés et décisions relatifs aux systèmes d'information des sols et relevant du X de l'article 5 de l'arrêté n° 75-2021-06-08-00012 du 8 juin 2021 susvisé, et sous réserve des exceptions prévues aux articles 8 et 10 de l'arrêté précité, à :

- Mme Claire ROSEVEGUE, ingénieure divisionnaire de l'industrie et des mines, chef du service risques et installations classées de l'unité départementale des Hauts-de-Seine ;
- M. Félix BOILEVE, ingénieur des mines, chef du service prévention des risques, et son adjoint M. Olivier LEVILLAIN, ingénieur des mines, chef du département risques chroniques ;
- Mme Irène ALFONSI, ingénieure des ponts, des eaux et des forêts, adjointe au chef du département risques chroniques.

Article 14

Subdélégation est donnée à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France, tous les actes figurant à l'article 6 de l'arrêté n° 75-2021-06-08-00012 du 8 juin 2021 susvisé à :

- Mme Lucile RAMBAUD, ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts, cheffe du service nature et paysage, et son adjoint M. Robert SCHOEN, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts ;
- M. Bastien MOREIRA-PELLET, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts, chef du département faune et flore sauvage du service nature et paysage, et son adjointe Mme Claire MAYET, secrétaire administrative de classe exceptionnelle ;
- M. Stéphane LUCET, ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement, chef du département espaces naturels du service nature et paysage, et son adjoint M. Antoine LOMBARD, ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement ;
- Mme Laurence RUVILLY, attachée principale d'administration de l'État, cheffe du département sites et paysage du service nature et paysage, et son adjointe Mme Florence MOTTES, architecte urbaniste de l'État ;
- Mme Isabelle KAMIL, ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts, chef du service politiques et police de l'eau, et ses adjoints M. Laurent TELLECHEA, ingénieur des travaux publics de l'État hors classe et Mme Marine RENAUDIN, ingénieure des ponts, des eaux et des forêts, responsable du département instruction loi sur l'eau.

Article 15

La décision n° DRIEAT-IDF-2021-0293 du 17 juin 2021 portant subdélégation de signature aux agents de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France est abrogée.

Article 16

La secrétaire générale de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, accessible sur le site Internet de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris à l'adresse suivante : www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/.

Fait à Paris, le 3 septembre 2021

La directrice régionale et interdépartementale
de l'environnement, de l'aménagement
et des transports d'Île-de-France

signé

Emmanuelle GAY

Direction régionale et interdépartementale de
l'environnement, de l'aménagement et des
transports d'Île-de-France

75-2021-09-03-00001

DÉCISION n° DRIEAT-IDF-2021-0586 du 3
septembre 2021 portant subdélégation de
signature pour les matières exercées pour le
compte du préfet de police

DÉCISION n° DRIEAT-IDF-2021-0586

**portant subdélégation de signature pour les matières exercées pour le compte du
préfet de police**

La directrice régionale et interdépartementale
de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France

Vu le code de l'environnement ;
Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article R*. 122-39 ;
Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, notamment ses articles 24 et 77 ;
Vu le décret modifié n°2005-636 du 30 mai 2005 relatif à l'organisation de l'administration dans le domaine de l'eau et aux missions du préfet coordonnateur de bassin ;
Vu le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 modifié relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans la région et les départements d'Île-de-France, notamment son article 11 ;
Vu le décret du 20 mars 2019 par lequel M. Didier LALLEMENT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, préfet de la Gironde (hors classe), est nommé préfet de police (hors classe) ;
Vu l'arrêté ministériel du 12 mars 2021 portant nomination de la directrice régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France ;
Vu l'arrêté préfectoral n° IDF-2021-03-29-00020 du 29 mars 2021 portant organisation de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France ;
Vu la décision n° DRIEAT-IDF-2021-0005 du 1^{er} avril 2021 portant organisation des services de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France ;
Vu l'arrêté n° 2021-00314 du 14 avril 2021 du préfet de police portant délégation de signature à la directrice régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France, notamment son article 5 ;

DÉCIDE

Article 1^{er}

Subdélégation est donnée à l'effet de signer tous actes, arrêtés et décisions prévus aux articles 2 et 3 de l'arrêté n° 2021-00314 du 14 avril 2021 susvisé, dans la limite de leurs attributions respectives, et sous réserve des exceptions prévues à l'article 4 du même arrêté, à :

- Mme Sophie MARMOUGET, administratrice civile générale, directrice régionale et interdépartementale adjointe, chargée des ressources humaines et de la gestion des moyens ;
- Mme Claire GRISEZ, ingénieure générale des ponts, des eaux et des forêts, directrice régionale et interdépartementale adjointe en charge de l'eau et du développement durable ;
- M. Jean-Marc PICARD, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, directeur régional et interdépartemental adjoint en charge de l'énergie des risques et de la nature ;
- M. Hervé SCHMITT, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, directeur régional et interdépartemental adjoint, chargé de l'aménagement durable et des transports ;
- M. Paul WEICK, administrateur civil hors classe, directeur régional et interdépartemental adjoint en charge de la sécurité des transports et des missions de défense et de sécurité, chef du service sécurité des transports et des véhicules ;
- M. Guillaume MANGIN, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, directeur régional et interdépartemental adjoint de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France, directeur de l'unité départementale des Hauts-de-Seine ;
- M. Sofiène BOUIFFROR, administrateur civil, directeur-adjoint de l'unité départementale des Hauts-de-Seine ;
- Mme Nadia HERBELOT, ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines, directrice adjointe de l'unité départementale des Hauts-de-Seine ;
- M. Pascal HERITIER, ingénieur hors classe de l'industrie et des mines, adjoint de la directrice régionale et interdépartementale, chargé du pilotage des services.

Article 2

Subdélégation est donnée à l'effet de signer tous actes, arrêtés et décisions relatifs aux contrôles des véhicules automobiles et relevant des rubriques A 1 à A 4 de l'article 2 de l'arrêté n° 2021-00314 du 14 avril 2021 susvisé et sous réserve des exceptions prévues à l'article 4 du même arrêté à :

- Mme Odile SÉGUIN, ingénieure en chef des travaux publics de l'État, adjointe au chef du service sécurité des transports et des véhicules ;
- M. Yves SCHOEFFNER, ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines, responsable du département homologation et surveillance des véhicules du service sécurité des transports et des véhicules ;
- M. Laurent CONDOMINES, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts, directeur régional et interdépartemental adjoint de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France, directeur de l'unité départementale de Seine-Saint-Denis ;
- M. André COUBLE, ingénieur en chef des travaux publics de l'État et M. Olivier ASTIER, ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines, directeurs-adjoints de l'unité départementale de Seine-Saint-Denis ;
- M. Alaoudine MAYOUFI, ingénieur de l'industrie et des mines, chef du pôle véhicules infra-régional Nord de l'unité départementale de la Seine-Saint-Denis, et son adjointe Mme Dominique GEORGE, technicienne supérieure en chef de l'économie et de l'industrie ;
- M. Pierre-Julien EYMARD, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, directeur régional et interdépartemental adjoint de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France, directeur de l'unité départementale du Val-de-Marne ;
- M. Jérôme WEYD, ingénieur en chef des travaux publics de l'État et M. Jean-Marie CHABANE, ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines, chef de mission dans les administrations relevant des ministres chargés de l'économie de l'industrie, de l'emploi du budget et des comptes publics, directeurs-adjoints de l'unité départementale du Val-de-Marne ;
- Mme Stéphanie HUGON, ingénieure de l'industrie et des mines, cheffe du pôle véhicules infra-régional Sud de l'unité départementale du Val-de-Marne ;
- M. Alexis BROUZÈS, technicien supérieur en chef de l'économie et de l'industrie, M. Tahar

AMORRI, technicien supérieur du développement durable et M. Paterne YOPA, technicien supérieur principal du développement durable, techniciens au pôle véhicules infra-régionale sud de l'unité départementale du Val-de-Marne ;

- M. Frédéric SEIGLE, ingénieur de l'industrie et des mines, responsable du pôle véhicules infra-régional Ouest de l'unité départementale des Hauts-de-Seine, et son adjoint M. François RENAULT, technicien supérieur en chef de l'économie et l'industrie.

Article 3

Subdélégation est donnée à l'effet de signer tous actes, arrêtés et décisions relatifs aux équipements sous pression et relevant de la rubrique B 1 de l'article 2 de l'arrêté n° 2021-00314 du 14 avril 2021 susvisé et sous réserve des exceptions prévues à l'article 4 de l'arrêté précité à :

- M. Félix BOILEVE, ingénieur des mines, chef du service prévention des risques, et son adjoint, M. Olivier LEVILLAIN, ingénieur des mines, chef du département risques chroniques ;
- Mme Anne PILLON, ingénieure divisionnaire de l'industrie et des mines, cheffe du département risques accidentels du service prévention des risques, et son adjoint M. Vincent PIERRON, ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines, adjoint à la cheffe du département risques accidentels ;
- Mme Claire ROSEVEGUE, ingénieure divisionnaire de l'industrie et des mines, chef du service risques et installations classées de l'unité départementale des Hauts-de-Seine, et M. Arnold DIAWARA OUMAR, ingénieur des travaux publics de l'État, responsable du pôle équipements sous pression - réforme anti-endommagement Centre de l'unité départementale des Hauts-de-Seine.

Article 4

Subdélégation est donnée à l'effet de signer tous actes, arrêtés et décisions relatifs aux installations classées pour la protection de l'environnement et relevant des rubriques C 1 à C 3 de l'article 2 de l'arrêté n° 2021-00314 du 14 avril 2021 susvisé et sous réserve des exceptions prévues à l'article 4 de l'arrêté précité à :

- M. Félix BOILEVE, ingénieur des mines, chef du service prévention des risques, et son adjoint, M. Olivier LEVILLAIN, ingénieur des mines, chef du département risques chroniques ;
- Mme Irène ALFONSI, ingénieure des ponts, des eaux et des forêts, adjointe au chef du département risques chroniques ;
- Mme Anne PILLON, ingénieure divisionnaire de l'industrie et des mines, cheffe du département risques accidentels du service prévention des risques, et son adjoint M. Vincent PIERRON, ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines, adjoint à la cheffe du département risques accidentels ;
- Mme Marion RAFALOVITCH, ingénieure divisionnaire de l'industrie et des mines, responsable du département risques naturels du service prévention des risques ;
- Mme Claire ROSEVEGUE, ingénieure divisionnaire de l'industrie et des mines, chef du service risques et installations classées de l'unité départementale des Hauts-de-Seine, responsable du pôle équipements sous pression - réforme anti-endommagement Centre.

Article 5

Subdélégation est donnée à l'effet de signer tous actes, arrêtés et décisions relatifs à la chasse et relevant de l'article 3 de l'arrêté n° 2021-00314 du 14 avril 2021 susvisé et sous réserve des exceptions prévues à l'article 4 du même arrêté à :

- Mme Lucile RAMBAUD, ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts, cheffe du service nature et paysage, et son adjoint, M. Robert SCHOEN, ingénieur en chef des ponts, des eaux et

- des forêts ;
- M. Bastien MOREIRA-PELLET, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts, chef du département faune et flore sauvages, service nature et paysage et son adjointe, Mme Claire MAYET, secrétaire administrative de classe exceptionnelle.

Article 6

La décision n° DRIEAT-IDF-2021-0006 du 15 avril 2021 portant subdélégation de signature aux agents de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France est abrogée.

Article 7

La secrétaire générale de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de Paris et de la préfecture de police.

Paris, le 3 septembre 2021

La directrice régionale et interdépartementale
de l'environnement, de l'aménagement et des transports
d'Île-de-France

signé

Emmanuelle GAY

Pôle Supérieur d'Enseignement Artistique Paris
Boulogne-Billancourt

75-2021-09-02-00008

Arrêté n°2021-445

Portant délégation de signature de Claude
Georgel à Serge Tranvouez pour la carte d'achat

Arrêté n°2021-445 Portant délégation de signature

Vu l'arrêté n°2009-1740 du 21 décembre 2009 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « Pôle supérieur d'enseignement artistique Paris – Boulogne Billancourt » modifié par l'arrêté n°2015-158 du 29 décembre 2015 ;

Vu les statuts de l'établissement public de coopération culturelle (EPCC) Pôle supérieur d'enseignement artistique Paris – Boulogne Billancourt en date du 25 juin 2020 et notamment son article 13.3° stipulant que le Directeur, pour l'exercice de ses attributions, peut déléguer sa signature à un ou plusieurs chefs de service placés sous son autorité ;

Vu l'arrêté n° 2021-409 du Président de l'EPCC PSPBB en date du 25 juin 2021 portant nomination de Monsieur Claude Georgel en tant que Directeur de l'EPCC Pôle supérieur d'enseignement artistique Paris - Boulogne-Billancourt (PSPBB) à compter du 1^{er} septembre 2021 ;

Vu l'arrêté n°2018-32 du 16 février 2018 portant décision de mise en place de la carte achat public au Pôle supérieur d'enseignement artistique Paris – Boulogne-Billancourt,

Le Directeur de l'établissement public de coopération culturelle Pôle supérieur d'enseignement artistique Paris-Boulogne-Billancourt

DECIDE

Article 1^{er} – Monsieur Serge Tranvouez, Directeur du département Théâtre du PSPBB (ESAD), reçoit délégation de signature en tant que porteur désigné pour l'utilisation de la carte d'achat mise en place par l'établissement public PSPBB dans le cadre de ses dépenses courantes. Cette délégation de signature porte sur la commande et le paiement de prestations de service et de fournitures d'un montant unitaire n'excédant pas 450 euros hors taxes.

Article 2 – Le présent arrêté fera l'objet d'une publicité par voie d'affichage au siège de l'établissement et par publication au Recueil des actes administratifs de la préfecture de Paris.

Article 3 – Le présent arrêté prend effet à compter de sa publicité.

A Paris, le 2 septembre 2021



Claude Georgel
Directeur



Pôle supérieur d'enseignement artistique Paris Boulogne Billancourt – PSPBB
14, rue de Madrid 75008 PARIS – France - +33(0)1 44 90 78 08
contact@pspbb.fr - www.pspbb.fr
Siret 20003918800012 – APE 8412Z

Pôle Supérieur d'Enseignement Artistique Paris
Boulogne-Billancourt

75-2021-09-02-00009

Arrêté n°2021-446

Portant délégation de signature de Claude
Georgel à Emmanuelle Desouches

Arrêté n°2021-446 Portant délégation de signature

Vu l'arrêté n°2009-1740 du 21 décembre 2009 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « Pôle supérieur d'enseignement artistique Paris – Boulogne Billancourt » modifié par l'arrêté n°2015-158 du 29 décembre 2015 ;

Vu les statuts de l'établissement public de coopération culturelle (EPCC) Pôle supérieur d'enseignement artistique Paris – Boulogne Billancourt en date du 25 juin 2020 et notamment son article 13.3° stipulant que le Directeur, pour l'exercice de ses attributions, peut déléguer sa signature à un ou plusieurs chefs de service placés sous son autorité ;

Vu l'arrêté n° 2021-409 du Président de l'EPCC PSPBB en date du 25 juin 2021 portant nomination de Monsieur Claude Georgel en tant que Directeur de l'EPCC Pôle supérieur d'enseignement artistique Paris - Boulogne-Billancourt (PSPBB) à compter du 1^{er} septembre 2021 ;

Le Directeur de l'établissement public de coopération culturelle Pôle supérieur d'enseignement artistique Paris-Boulogne-Billancourt

DECIDE

Article 1^{er} – Madame Emmanuelle DESOUCHES, Secrétaire générale du PSPBB, reçoit délégation de signature permanente à l'effet de signer au nom du Directeur de l'établissement public PSPBB, tous actes et décisions, contrats et marchés relevant des attributions du Directeur au titre de l'article 13 des statuts de l'établissement public.

Article 2 – Le présent arrêté fera l'objet d'une publicité par voie d'affichage au siège de l'établissement et par publication au Recueil des actes administratifs de la préfecture de Paris.

Article 3 – Le présent arrêté prend effet à compter de sa publicité.

A Paris, le 2 septembre 2021



Claude Georgel
Directeur